

ÉDITO

Par Harout Mardirossian

Pour mémoire

France LE LIEN PRÉCIEUX ENTRE
TOUS LES ARMÉNIENS
Arménie

Créé en avril 1982

FONDATEURS:

Mihran Amtblian
Kévork Képénékian
Jules Mardirossian
Vahé Muradian

EDITION FRANCE ARMÉNIE:

17 Place de la Ferrandière
69003 – Lyon
Tél: 04 72 33 24 77
Fax: 04 72 34 59 05

Courriel: contact@france-armenie.fr
Site web: www.france-armenie.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

Harout Mardirossian

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE:

Véronique Sanchez-Chakérian

COLLABORATEURS de ce NUMÉRO:

Gérard Achdjian
Annie Arslanian
Zmrouthe Abozian
Serge Avédikian
Arménag Bédrossian
Alice Gazerian
Julie Imbert
Kevork Kasparian
Mariam Khatlamajyan
Almasd Leloire Kérackian
Anna Mailian
Marthe Mallet
Varoujan Mardikian
Harout Mardirossian
Sipan Mouradian
Serge Obozian
Hayarpi Papikyan
Sévag A.
Sacha Sirmen
Vahé Ter Minassian
Marie-Anne Thil
Patrick de Torcy
Tigrane Yégavian

INFOGRAPHIE:

France Arménie

CONCEPTION GRAPHIQUE:

Christine Kirkorian

ADMINISTRATION ET ABONNEMENTS

Liza Bardakjian : 04 72 33 24 77

PUBLICITÉS

04 72 33 24 77

IMPRIMERIE:

BRAILLY – Saint Genis Laval
Commission Paritaire des Publications
et Agences de presse
N° CPPAP 0323 G 87300

Reproduction interdite de tout article, photo ou document sans l'accord de l'administration du journal. La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés spontanément.

Ainsi donc, le dictateur azéri Ilham Aliev considère que la question du statut de l'Artsakh a été réglée par la force et par la guerre des 44 jours qu'il a menée avec l'aide de la Turquie, de djihadistes, d'armes non conventionnelles et en opposition avec toutes les règles internationales. Ce n'est pas le plus important car il est le seul à le penser et y croit-il réellement ou est-ce de sa part une méthode Coué d'auto-conviction ? Même les Russes, même les Américains ont dit et répété que la question du statut de l'Artsakh n'était pas réglée et qu'elle devait l'être pacifiquement dans le cadre de la mission des co-présidents du groupe de Minsk de l'OSCE.

Ainsi donc, le dictateur azéri Ilham Aliev considère qu'il a droit de vie et de mort sur tous ceux qui souhaitent se rendre en Artsakh et qu'il peut légitimement menacer, arrêter, emprisonner, des élus de la République française y compris lorsqu'elle est, comme Valérie Pécresse, une candidate plus que crédible à la plus haute fonction de l'Etat.

Rappelons-lui que l'Artsakh est depuis des siècles une terre arménienne et le restera. Chouchi, Hadrout, Kelbajar, Dadivank sont et resteront arméniens. Rappelons-lui que l'on parlait des princes de l'Artsakh comme David Bek à une époque où le mot Azerbaïdjan n'était même pas inventé, que les églises et monastères arméniens de l'Artsakh étaient là bien avant que le premier seldjoukide mette un pied dans la région.

Rappelons-lui que du temps de la première République d'Azerbaïdjan et d'Arménie (1918-1920), le Karabagh mais aussi le Nakhitchevan faisaient partie de la République d'Arménie et que si ces deux régions ont été transformées en Républiques autonomes, on le doit uniquement à Staline en 1921 et que déjà à l'époque, et malgré les massacres de Chouchi qui firent près de 20 000 morts côté arménien, l'Artsakh et le Nakhitchevan comptaient une population à plus de 80% arménienne.

Rappelons-lui que la demande légitime de

rattachement de l'Artsakh à l'Arménie a jalonné régulièrement l'histoire de l'Union soviétique, comme celle de la récupération de Kars et Ardahan. Et que si cette revendication n'a pas abouti on le doit surtout à une répression féroce des staliniens. Durant toute cette période, l'Azerbaïdjan n'a cherché qu'à violer les droits du peuple d'Artsakh et du Nakhitchevan en les privant de l'enseignement de la langue, en accordant une préférence ethnique aux Azéris, en les spoliant administrativement pour les pousser à partir. Haydar Aliev aura réussi au Nakhitchevan, jamais en Artsakh.

Rappelons-lui que c'est dans le cadre de la Constitution et des lois de l'Union soviétique, dans l'ère de la Glasnost et de la Perestroïka chères à Mikhaïl Gorbatchev, qu'à partir de février 1988, des centaines de milliers d'Arméniens ont pacifiquement manifesté à Stépanakert ou Erevan leur volonté d'être rattachés à la mère patrie l'Arménie pour y vivre en sécurité, dans la dignité humaine et dans le respect de leurs traditions. Rappelons-lui que c'est dans les règles de l'URSS que la République autonome du Karabagh est devenue indépendante en 1991 en même temps que l'Azerbaïdjan. Nul ne peut, pas même par la force, mettre de côté cette aspiration du peuple arménien.

Rappelons-lui mais rappelons-le aussi à ceux qui à Erevan ou en Diaspora sont tentés de passer à autre chose au nom des supposés intérêts économiques de l'Arménie ou de la realpolitik. Rappelons-leur que leurs pères, leurs mères, leurs frères et sœurs se sont battus pour ce droit à vivre libres et indépendants et que les dirigeants actuels, comme les précédents, ont un devoir moral à soutenir l'aspiration légitime du peuple d'Artsakh comme ils ont une obligation morale à faire reconnaître et réparer le Génocide des Arméniens par la Turquie. Et s'ils devaient l'oublier un peu trop vite comme le 24 décembre dernier, nous serons là, encore et encore, pour les rappeler à leurs devoirs envers la nation arménienne de la manière la plus ferme qu'il soit, car rien ne peut légitimer le sacrifice de la Cause arménienne. ■